

# CAP SOLIDAIRE

## DIAGNOSTIC SOCIAL ELABORATION DE LA STRATÉGIE D'ACTION SOCIALE

### VILLE DES SABLES D'OLONNE

27 février 2011

Commission sociale – Les Sables d'Olonne- Ateliers des  
22 et 23 février

# Avant-propos

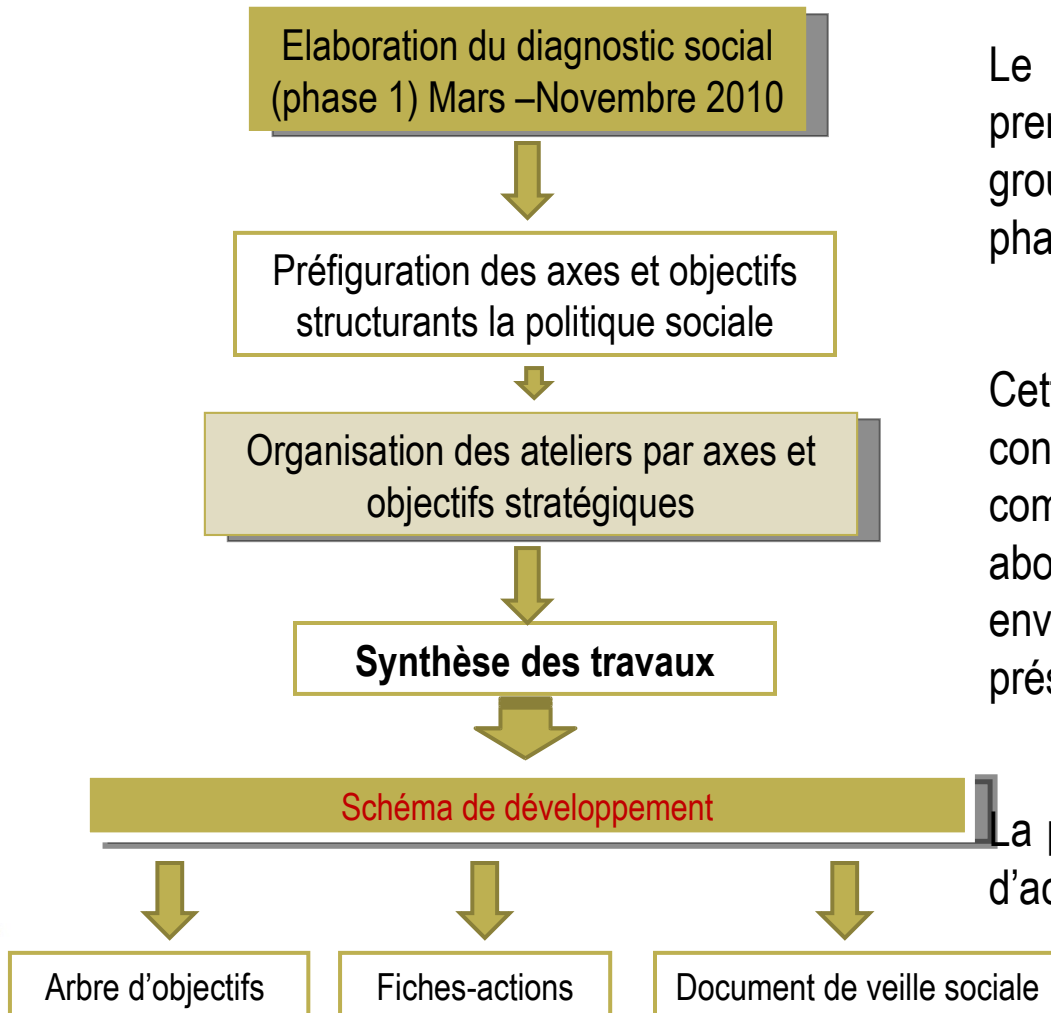
Le document restitue les travaux de la deuxième phase du diagnostic social du territoire des Sables d'Olonne.

Il propose une restitution synthétique des conclusions émanant des groupes de travail de la seconde phase de la mission commanditée par le Maire et son équipe municipale.

Il présente les objectifs opérationnels à mettre en œuvre pour développer dans les années avenir la politique d'action sociale sur la commune et, sur certains de ces volets, au sein de l'intercommunalité.

# Déroulement de la mission (Eléments de rappel)

3



Le document présente les premières conclusions des groupes de travail de la seconde phase.

Cette synthèse des travaux constitue une note de compréhension des enjeux abordés et des propositions envisagées par les acteurs présents.

La production s'achève par le plan d'action.

4

## Les principaux constats

Le choix des axes politiques d'action sociale pour la commune des Sables d'Olonne

# En lien au diagnostic, élaboration des axes stratégiques

5

- Les trois axes et les objectifs constituent les priorités validées par la Commission sociale.
  
- Le choix des thématiques relève des principes suivants
  - ▣ Définir la **stratégie d'action sociale** à partir des problématiques partagées par les partenaires associatifs et institutionnels, à l'appui du diagnostic social.
  - ▣ Produire **des objectifs concrétisables par des actions et des processus d'animation**.
  - ▣ Accompagner la consolidation d'une véritable **démarche de construction collective en réponse aux enjeux sociaux du territoire**.
  
- Les orientations stratégiques et opérationnelles découlent des différents échanges produits en cours de diagnostic et dans les ateliers.

# Les axes et objectifs retenus par la commission sociale pour structurer la politique d'action sociale

6

- ❑ **Objectif 1 : Faire vivre les liens intergénérationnels et développer la mixité sociale**
  - ▣ Favoriser l'accès au logement des jeunes ménages
  - ▣ Développer du lien intergénérationnel avec l'appui du secteur associatif et des activités socio-culturelles
  - ▣ Lutter contre l'isolement des personnes âgées, favoriser le maintien de l'autonomie et le maintien à domicile
  - ▣ Aider à l'intégration des retraités dans la vie de la cité
- ❑ **Objectif 2 : Orienter la politique d'action sociale sur la prévention des situations de précarité**
  - ▣ Créer et animer un dispositif de veille et d'action sociale : identifier et prévenir les risques, alerter les acteurs, coordonner les actions des partenaires
  - ▣ Détecter et prévenir les situations de surendettement et de précarité
  - ▣ Développer des partenariats, conforter les actions des associations caritatives et les dispositifs existants
- ❑ **Objectif 3 : Favoriser l'insertion par l'emploi**
  - ▣ Soutenir les projets d'insertion par l'économie : tutorat, soutien aux démarches, aide aux projets ...
  - ▣ Soutenir les formations professionnelles et qualifiantes en lien avec Pole Emploi et la Mission Locale
  - ▣ Proposer et soutenir des modes de gardes alternatifs pour les jeunes ménages pour le maintien ou la recherche d'emploi

7

# Les productions des ateliers

Contenu des débats des trois ateliers et tableaux de synthèse transversale aux échanges

# Les constats et les volontés d'agir pour développer une politique de prévention de la précarité

8

## Objectifs de progrès

## Des facteurs de contexte

## Les dispositions à prendre

Décloisonner les acteurs et mieux partager les actions

Un besoin de se connaître et de s'informer sur les situations et les actions

Identifier les modes d'action des acteurs et s'associer dans des processus d'intervention

Rendre les offres plus lisibles pour les acteurs et les publics

Repérer les besoins des publics et savoir les orienter en toute connaissance de cause

Partager les pratiques d'action et mieux se représenter les missions de chacun

Appuyer la définition des orientations stratégiques à partir de la réalité du terrain

Des rôles spécifiques à chacun des acteurs

✓ Un territoire des Sables d'Olonne inscrit dans un ensemble urbain dense  
 ✓ Des situations nouvelles de précarité  
 ✓ Un large panel d'acteurs concernés par la démarche (Mairie, associations et institutions)  
 ✓ Un processus de concertation continue en cours  
 ✓ La légitimité de coordination par la Mairie d'une démarche de veille sociale  
 ✓ La mise en place d'un processus dynamique de travail partenarial pour coopérer entre associations et acteurs publics

➤ Développer une fonction de **veille sociale** pour croiser, et partager, des observations, selon des places différentes.

➤ Conduire une veille active selon un **processus collectif** permettant le partage des observations et l'élaboration de propositions d'action

➤ Donner à chacun sa place en rapport à son activité et la spécificité des engagements

➤ Faciliter la détection des publics rencontrant des difficultés pour **agir en amont de problématiques et prévenir, plus que guérir**

➤ **Communiquer** pour rendre plus lisible les acteurs/actions et **valoriser l'offre existante**

Adapter les réponses et les faire évoluer

**CIRESE**



# Les constats et les volontés d'agir pour développer une politique de prévention de la précarité

9

Objectifs de progrès

Des facteurs de contexte

Les dispositions à prendre

Travailler sur le lien social

Générer durablement du lien social entre générations et habitants

Promouvoir un espace de vie sociale mettant en relation et en communication

Permettre une meilleure identification des lieux d'information

Accroître la lisibilité des associations

Promouvoir des activités faisant appel à des compétences bénévoles

Travailler sur les réalités du logement et de l'emploi en relevant leurs impacts sociaux

Identifier les marges possibles d'action et d'intervention pour la collectivité et les associations

Mettre en place des actions innovantes

- ✓ Une offre d'activités dense et diversifiée
- ✓ Des projets qui ne connaissent pas toujours de concrétisation
- ✓ Des problématiques de logement à mieux analyser
- ✓ Des facteurs d'appartenance sociale à travailler selon les évolutions liées à l'âge
- ✓ Une information insuffisamment centralisée et coordonnée
- ✓ La proximité de « quartier » à faire vivre dans des rythmes de vie locale et en appui de l'existant

- Réfléchir à des actions telles que la cohabitation ou l'habitat intergénérationnel
- Développer une **animation intergénérationnelle** à partir d'un lieu ouvert à tous
- **Mieux communiquer** sur l'offre associative existante en fédérant les acteurs autour de projets
- Animer la vie associative sur le territoire sablais par la **mise en place progressive** d'une démarche orientée vers la création d'un « Pôle Vie Associative ».
- **Mobiliser les données du diagnostic mené par le CLIC** pour reconsidérer la territorialisation de l'observation (échelle intercommunale) et définir des préconisations opérationnelles adaptées aux territoires
- Développer des actions permettant de **donner vie aux quartiers** (ex : fête des voisins)

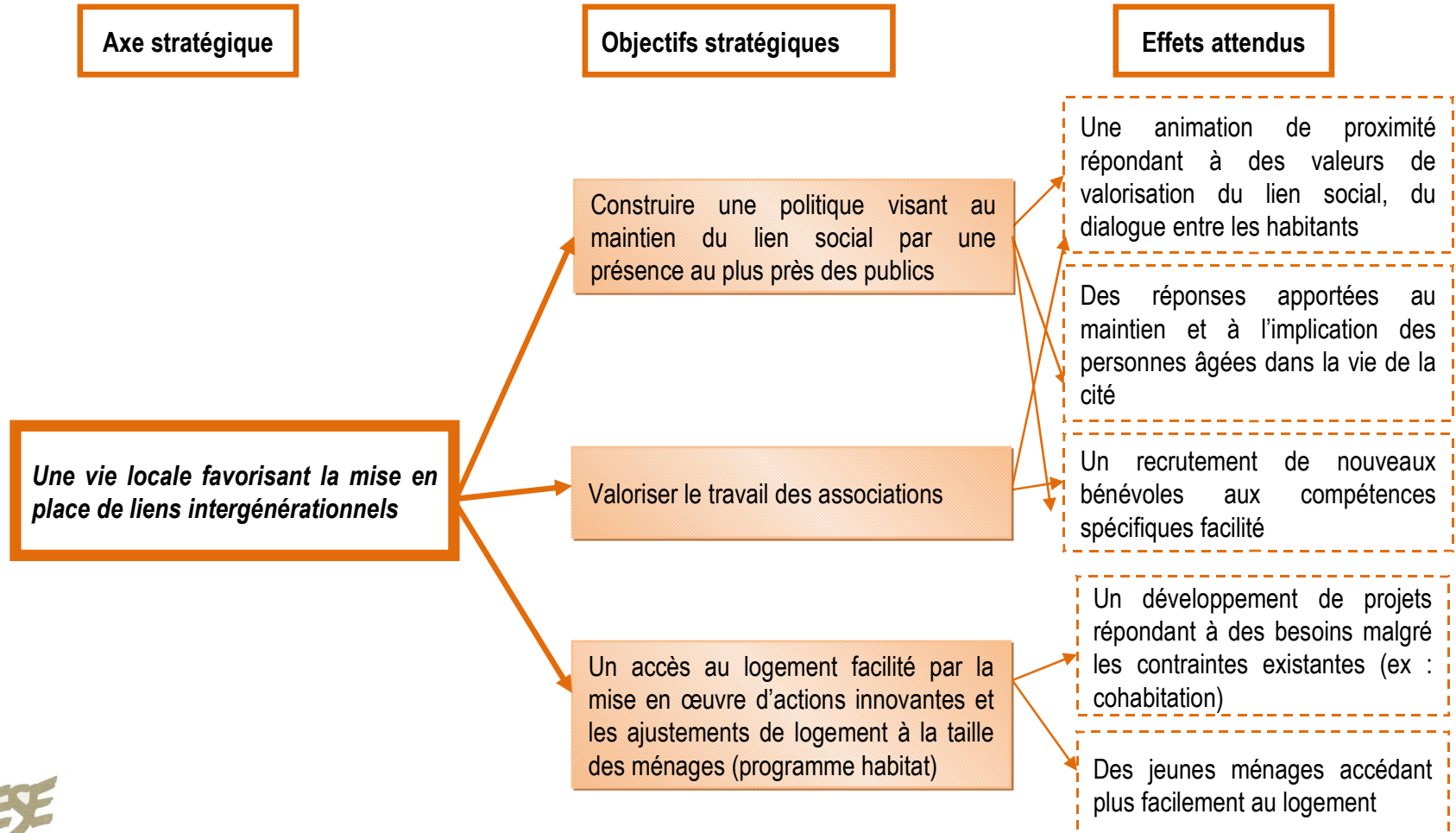
10

# Les arbres d'objectifs

La déclinaison opérationnelle des axes stratégiques

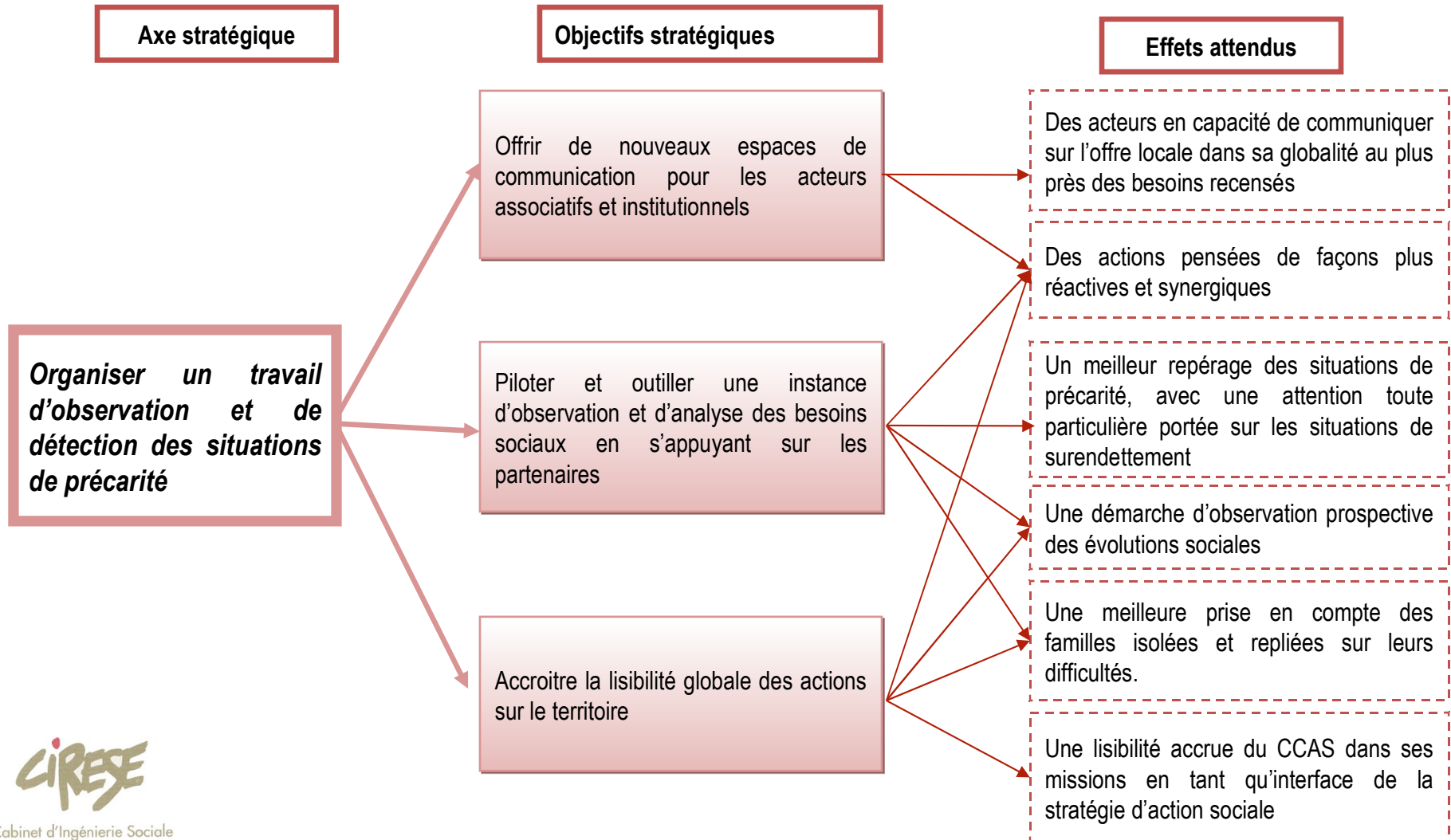
# OBJECTIF 1 : LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL ET LA MIXITÉ SOCIALE

11



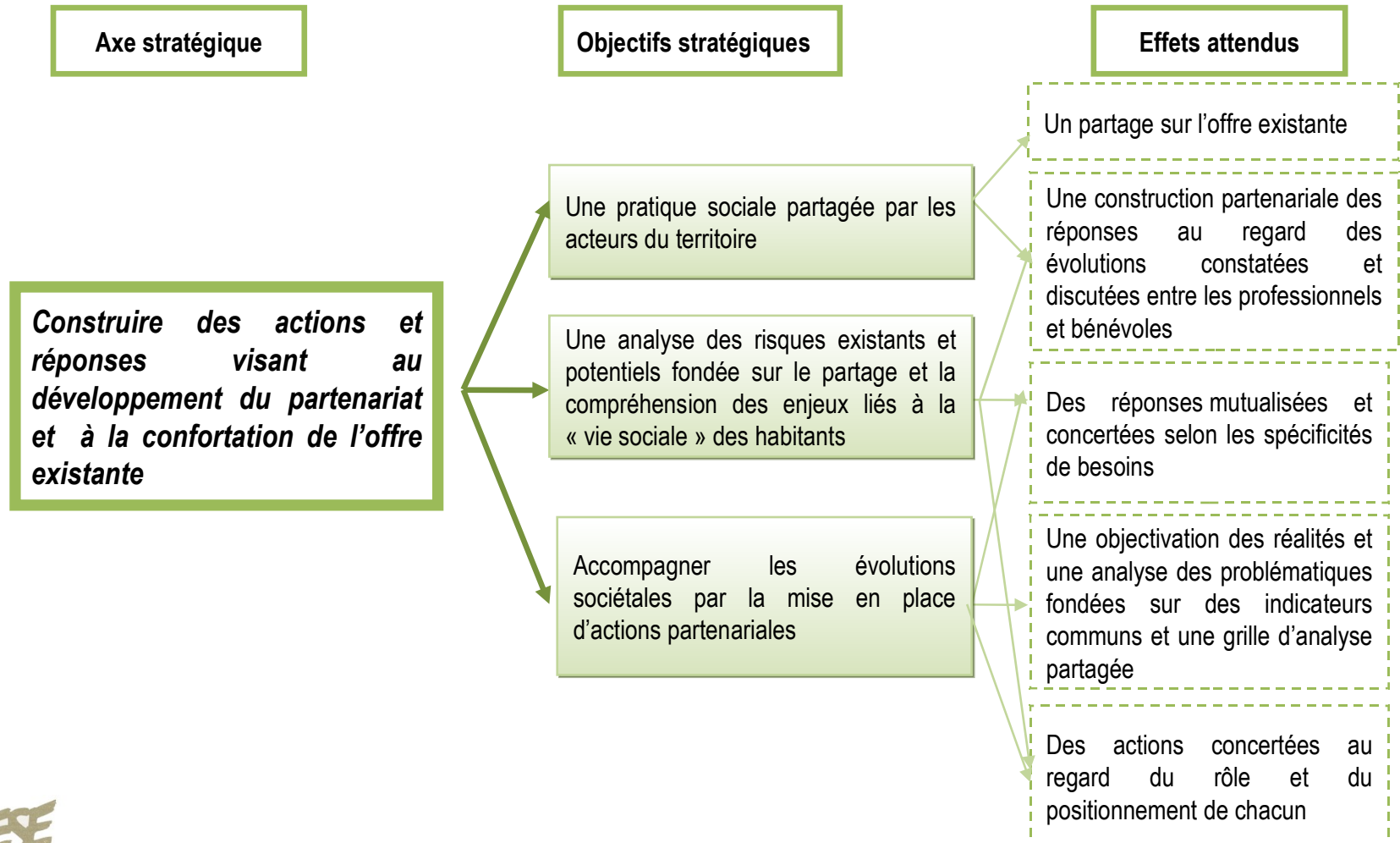
# OBJECTIFS 2 : LA PRÉVENTION DES PRÉCARITÉS

12



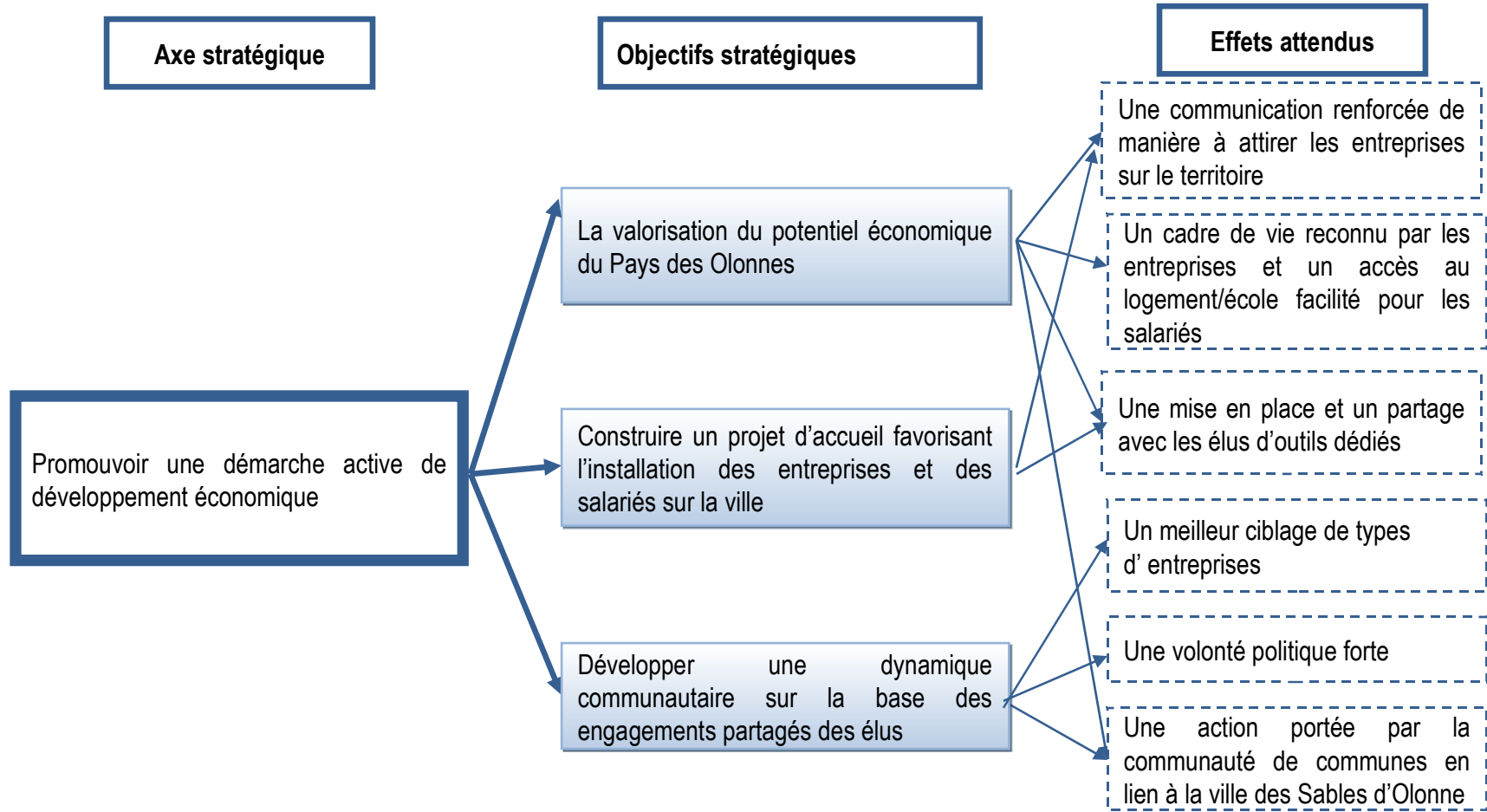
# OBJECTIF 2 : LA PRÉVENTION DES PRÉCARITÉS

13



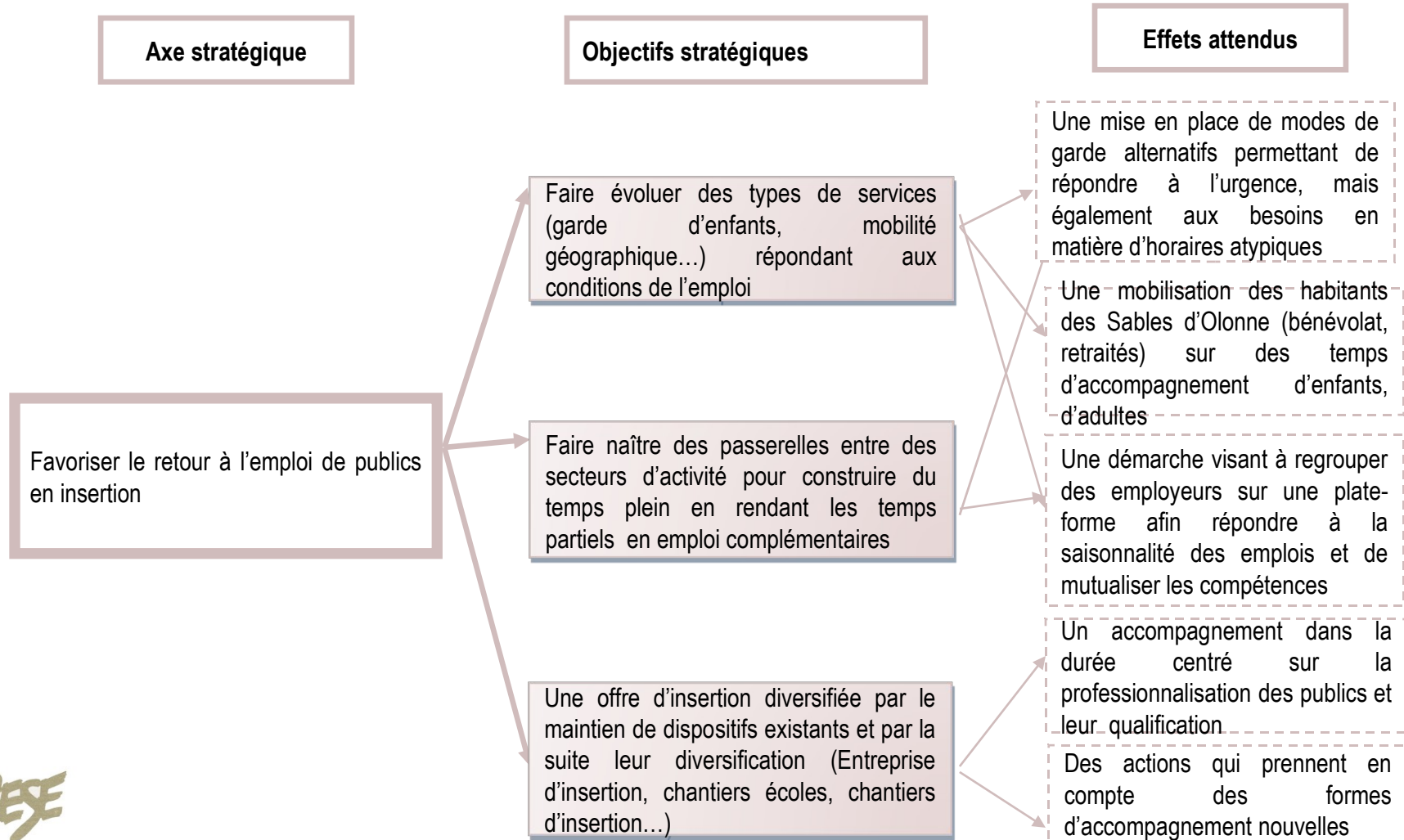
# OBJECTIF 3 : FAVORISER L'INSERTION PAR L'EMPLOI

14



# OBJECTIF 3 : FAVORISER L'INSERTION PAR L'EMPLOI

15



# LE PLAN D'ACTION

Cinq actions sont définies pour mettre en œuvre la politique d'action sociale et répondre aux enjeux du territoire



# Le plan d'action **Action 1**

17

## **METTRE EN PLACE L'OBSERVATOIRE SOCIAL**

- Un dispositif de veille active réunit deux fois par trimestre les acteurs institutionnels et associatifs du champ social pour partager et analyser les situations, construire un référentiel d'analyse et évaluer les évolutions
- Le dispositif est piloté par les élus de la Ville, alimenté par les constats des acteurs locaux, organisé par une instance technique (recueil de données, structuration et analyse)
- Les analyses débouchent sur des échanges concernant les pratiques d'aide et d'accompagnement, des propositions pour optimiser les réponses apportées aux besoins
- Création au sein du CCAS d'un service d'accompagnement au budget qui s'appuiera sur les analyses de l'observatoire pour mieux identifier les situations de surendettement et conduire des actions individuelles et collectives.
- Un guide des services et offres d'action sociale est réalisé pour permettre aux acteurs associatifs et institutionnels de mieux orienter les personnes usagers des services

**Échéance de mise en place: Mai 2011 Accompagnement extérieur sur trois jours entre mai et octobre 2011 pour l'appropriation méthodologique d'une processus de veille et la construction d'indicateurs**



# Le plan d'action **Action 2**

18

## **METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF D'ANIMATION DE LA VIE ASSOCIATIVE**

- Créer une fonction de coordination de la vie associative pour valoriser ses ressources existantes et leur développement
- Mettre en place une communication avec les associations (N°spécial, une semaine d'accueil des habitants par les associations...) vers les habitants et appeler au bénévolat
- Lancer la réflexion sur la création d'un espace « Vie associative » sur la ville autour de missions dévolues: Animation intergénérationnelle, Accueil enfants-parents, Présence aux quartiers et lutte contre l'isolement, Définition de projets associant jeunes et adultes

**Échéance de mise en place de la coordination: Septembre 2011. Constitution d'un groupe piloté par le Cadre technique, en charge des affaires sociales, de la culture et des sports sous l'égide de la commission sociale pour structurer la conduite de l'action sur deux ans**

# Le plan d'action **Action 3**

19

## **METTRE EN PLACE LES CONDITIONS D'UNE POLITIQUE COORDONNEE DES SERVICES A LA PERSONNE ET DEVELOPPER LES EMPLOIS DE SERVICE**

- Concevoir et faire vivre un dispositif sous la responsabilité de la commission sociale, associant le CLIC, des services d'aide à la personne, la CAF, la Mission locale, Pôle Emploi, des représentants de la CCO, d'organismes socio caritatifs, écoles de formation sanitaire et social pour développer une politique d'emploi des services à la personne et répondre aux problématiques de dépendance
- Concevoir et étudier la faisabilité d'un projet de Groupement d'Employeurs pour favoriser l'emploi sur du temps plein et promouvoir les compétences des salariés.

**Echéance de mise en œuvre: 4° trimestre 2011, approfondissement et préparation d'une démarche de mobilisation d'acteurs et exploration du groupement d'employeurs en rejoignant des expériences. 2012 : année d'élaboration d'un projet pour lancement en 2013/2014.**

# Le plan d'action **Action 4**

20

## **MAINTENIR ET RENFORCER LE POSITIONNEMENT DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE**

- Dans le cadre de la communauté de communes, soutenir les structures d'insertion, pour favoriser l'insertion des publics fragiles en emploi. Créer les conditions de parcours d'insertion à partir du RSA et en mobilisant les capacités des associations intermédiaires
- Développer les chantiers d'insertion comme première marche de retour vers l'emploi pour les personnes qui en sont éloignées et les chantiers écoles pour favoriser des qualifications, notamment en matière de services aux personnes.
- Renforcer au niveau de la CCO les politiques d'accueil des entreprises et l'attractivité du territoire pour leur implantation.

**Échéance de mise en œuvre: 4<sup>o</sup> trimestre 2011. Travailler les stratégies de renforcement des SIAE et des politiques économiques en construisant des liens communautaires autour d'un projet politique commun.**



# Le plan d'action **Action 5**

21

## **CONFORTER LA POLITIQUE D'ACCES AU LOGEMENT DES JEUNES MENAGES**

- **Favoriser l'installation sur la commune de familles et des jeunes ménages :**
  - ➔ S'appuyer sur la démarche de refonte du PLU qui privilégie la réalisation de grands logements (type T3 et T4)
  - ➔ Réaliser des programmes immobiliers intégrant des logements sociaux en location ou accession à la propriété.
- **Trouver de nouvelles solutions pour le logement des jeunes**
  - ➔ Réfléchir sur la problématique de la location « hors saison »
  - ➔ Envisager des projets tels que la cohabitation (inter génération)

# DONNEES OPERATIONNELLES

LE PROCESSUS DE VEILLE SOCIALE

ACTIONS DIVERSES ENVISAGEES EN RAPPORT  
AU PLAN D'ACTION

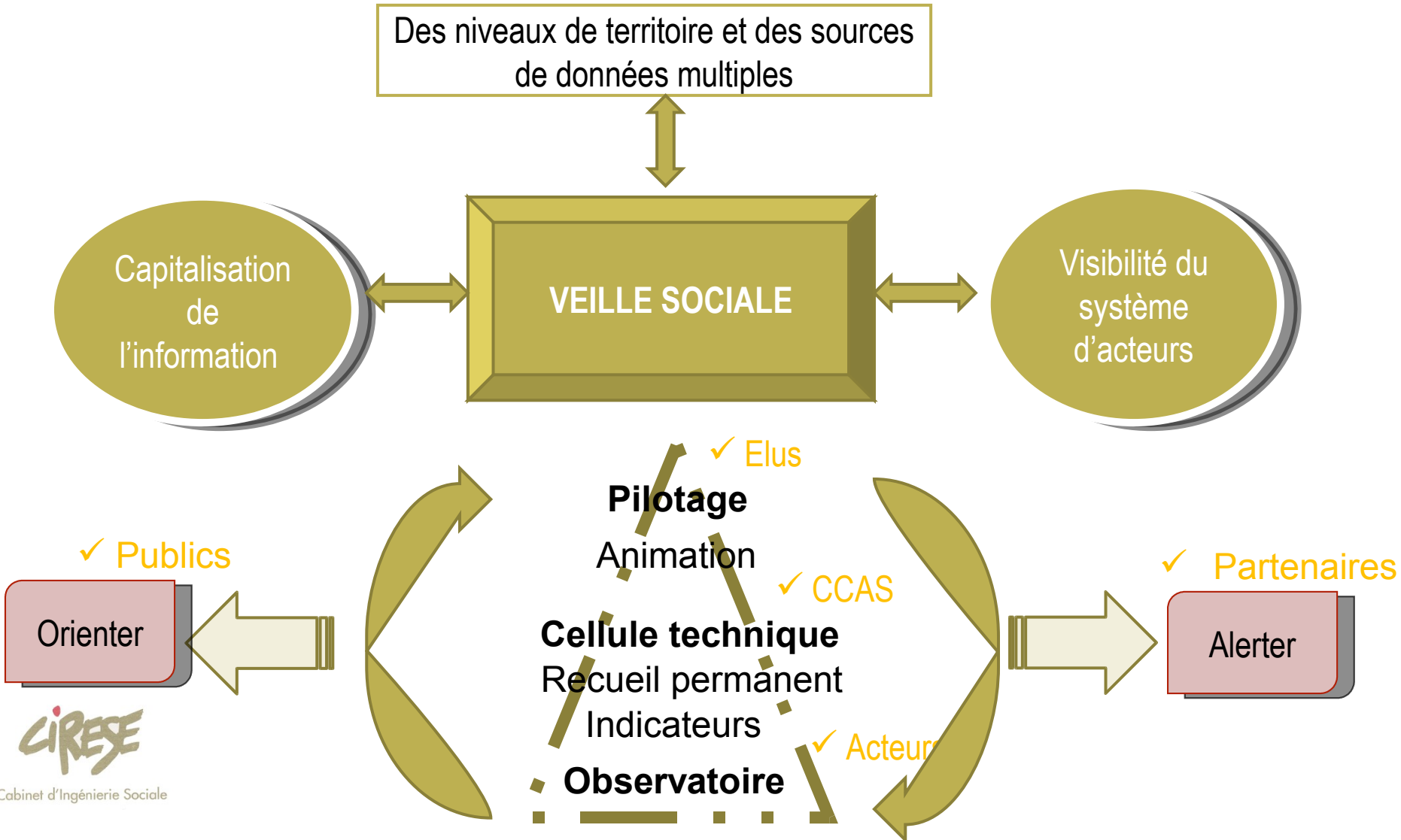
# L'OBSERVATOIRE SOCIAL

UN PROCESSUS DE TRAVAIL COLLECTIF

UNE ANIMATION COLLECTIVE PRODUCTIVE D'ANALYSE  
ET D'ENGAGEMENTS

# Le processus de veille sociale

24





# Les modes de fonctionnement en collectif « veille »

25

□ Assurer le fonctionnement de la veille sociale comme lieu de rencontre entre les acteurs sur les pratiques sociales selon le processus suivant :

1. Des situations apportées
2. Une analyse des problématiques
3. Un questionnement sur la pratique
4. Des réponses possibles
5. Des interpellations pour agir

□ S'assurer de la pérennité de la démarche en étant attentif aux rythmes de la veille dans le temps :

1. Définir des temps de partage
2. Objectiver la réalité
3. Approfondir des thématiques
4. Proposer des solutions et innover par des projets

Fonder la légitimité de la démarche par une prise en compte...

- Politique, notamment pour le pilotage
- Et par intérêt, pour les acteurs, sur la base d'une démarche « simple »... en fondant une analyse micro et macro des situations

# Les actions proposées par les ateliers

26

## **Création des conditions d'une veille sociale**

- Identification des sources (INSEE, associations, Conseil Général, CAF, CCAS, ...)
- Définition d'indicateurs communs
- Choix en matière de thématiques
- Mise en place d'une personne référent
- Elaboration d'un calendrier des réunions (tous les 2 mois)

## **Accroître les connaissances mutuelles**

- Création, puis actualisation, d'un annuaire des ressources présentes sur l'intercommunalité
- Définition d'une grille commune d'appréhension des situations sociales

## **Préparation de la prochaine réunion**

- Définir collectivement les facteurs de risques repérés sur le territoire : appréhender en amont du renforcement des problématiques (quels sont les facteurs de précarité?)

## **Création d'un lieu ressource pour l'information des publics, mais également pour faire vivre des actions favorisant le maintien du lien social**

- Mise en place d'un service municipal ayant pour fonction d'animer la vie associative
- Ou s'appuyer sur le Point information jeunesse/famille

# Les actions proposées

27

- ❑ **Créer des lieux pour l'échange entre les associations**
- ❑ **Trouver de nouvelles solutions pour le logement des jeunes**
  - S'appuyer sur la démarche de refonte du PLU qui prévoit la diversification de l'offre locative
  - Réfléchir sur la problématique de la location « hors saison »
  - Envisager des projets tels que la cohabitation (inter génération)
- ❑ **Mise en place d'une réflexion plus territorialisée sur la base des travaux du CLIC**
  - Ajuster le diagnostic aux enjeux de l'intercommunalité et reprendre les préconisations aux bonnes échelles du territoire
  - Proposer des préconisations en matière de maintien à domicile (urgence, retour d'hospitalisation, garde de nuit)
- ❑ **Lutter contre l'isolement et favoriser l'autonomie**
  - Mettre en place un accueil téléphonique pour les personnes seules
  - Faire le lien avec l'observatoire sur le besoin de détection et d'identification des personnes seules
- ❑ **Faire vivre une démarche de lien social de proximité**
  - Mettre en place un Pôle d'animation de la vie sociale
  - Multiplier et réaliser des animations de quartiers (« fête des voisins », « immeuble en fête »)